

## **ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 30 mars 2021 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénateur Woo propose, appuyé par les honorables sénateurs Gold, c.p., Plett, Tannas et Cordy,

Que chaque comité permanent soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, toute question relevant de son mandat tel qu'énoncé dans le paragraphe pertinent de l'article 12-7 du Règlement et à soumettre son rapport final sur son étude conformément au présent ordre au plus tard le 23 juin 2021.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Gérald Lafrenière